

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport			
B 180 CDi	06/2005	245 207	640.940	1991 / 80/109	711.640 / BVM 6			
B 180 CDi Design	09/2007							
B 180 CDi Sport	09/2007							
B 180 CDi Special Edition	01/2008				245 208	640.941	1991 / 103/140	722.800 / BVA à variation continue
B 180 CDi Autotronic	06/2005							
B 180 CDi Design Autotronic	09/2007							
B 180 CDi Sport Autotronic	09/2007							
B 200 CDi	06/2005 - 09/2007	245 208	640.941	1991 / 103/140	711.640 / BVM 6			
B 200 CDi Design	09/2007							
B 200 CDi Sport	09/2007							
B 200 CDi Special Edition	01/2008				245 208	640.941	1991 / 103/140	722.800 / BVA à variation continue
B 200 CDi Autotronic	06/2005 - 09/2007							
B 200 CDi Design Autotronic	09/2007							
B 200 CDi Sport Autotronic	09/2007							

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS

Longueur : 4 270 mm.
Empattement : 2 778 mm.
Voie avant : 1 556 mm.
Voie arrière : 1 551 mm.
Largeur : 1 777 mm.
Largeur, rétroviseurs compris : 1 975 mm.
Hauteur : 1 603 mm.

MASSES (kg)


	B 180 CDI	B 200 CDI
À vide en ordre de marche	1 470	
Total autorisé en charge	1 880	
Charge autorisée sur l'essieu avant	1 005	
Charge autorisée sur l'essieu arrière	875	
Charge autorisée sur l'essieu arrière (avec remorque)	935	
Charge tractée autorisée (avec remorque freinée)	1 500	
Charge tractée autorisée (avec remorque non freinée)	400	
Charge maxi sur le toit	75	

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	B 180 CDI		B 200 CDI	
	BVM	BVA	BVM	BVA
Vitesse maxi (km/h)	183	200		
0-100 Km/h (s)	11,3	9,6		
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	7,2 - 7,6	7,3 - 7,9	7,2 - 7,6	7,6 - 8,0
- Cycle extra-urbain	4,6 - 4,7	4,9 - 5,3	4,6 - 4,7	5,0 - 5,3
- Cycle mixte	5,6 - 5,8	5,9 - 6,2	5,6 - 5,8	6,0 - 6,3
Émission CO ₂ (g/km)	146 - 151	157 - 164	146 - 151	159 - 165

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Version	Jantes (montes de série)	Jantes alliage (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Roue galette / de secours
B 180 CDI	6J x 16 H2 et 46	7J x 17 H2 et 49	205 / 55 R16 91H	215 / 45 R17 87V	T125/90 R16 98M / 205/55 R16 91H
B 200 CDI					

Pression de gonflage (bar)

Version	Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue galette
		Avant	Arrière	Avant	Arrière	
B 180 CDI	205 / 55 R16	2,0	2,0	2,2	2,6	4,2
	215 / 45 R17	2,3	2,3	2,4	2,6	
B 200 CDI	205 / 55 R16	2,0	2,0	2,2	2,6	
	215 / 45 R17	2,5	2,5	2,5	2,6	



Étiquette mentionnant les pressions de gonflage

Couple de serrage de la roue : 13 daN.m.

LEVAGE



Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports sous la caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale (fournie avec l'outillage de bord), puis serrer le frein de stationnement et engager la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé. Dans le cas d'un véhicule avec transmission automatique, placer le sélecteur sur la position "P" (Parking).

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.



Implantation des points de levage

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé derrière une trappe à gauche du dossier arrière gauche. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage est situé sous la partie arrière droite du véhicule.

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de respecter les règles suivantes :

- levier de sélecteur en position "N",
- remorquer le véhicule à une vitesse inférieure à 50 km/h sur un parcours limité à 50 km maximum.



Implantation du crochet de remorquage avant



Implantation du crochet de remorquage arrière

PROGRAMME D'ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le constructeur ne prévoit pas de plan d'entretien à proprement parlé. La fréquence de l'entretien normal est programmée en fonction de l'utilisation du véhicule. L'intervalle entre 2 révisions est affiché sur l'écran multifonction.

Deux niveaux de révisions peuvent être possible en fonction de l'utilisation du véhicule, la révision A et la révision B.

Une révision A sera toujours suivie d'une révision B.



L'intervalle de temps entre chaque entretien dépend du style de conduite. Un style de conduite modérée à des régimes moyens ainsi qu'un minimum de trajets courts permet d'allonger cet intervalle. L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple

Entretien A	
	Remplacement :
	Huile moteur
	Filtre à huile moteur
	Niveau :
	Lave glace
	Liquide de frein
	Contrôle :
	Avertisseur sonore
	Témoin au combiné d'instrument
	Eclairage intérieur et extérieur
	Essuie-glace et lave glace
	Pression des pneus
	Epaisseur des plaquettes et des disques de freins
	Fermeture du capot
Entretien B	
	Remplacement :
	Huile moteur
	Filtre à huile moteur
	Niveau :
	Lave glace
	Liquide de frein
	Batterie
	Contrôle :
	Test de freinage sur banc d'essai
	Avertisseur sonore
	Témoin au combiné d'instrument
	Eclairage intérieur et extérieur
	Essuie-glace et lave glace
	Ceinture de sécurité
	Etat des pneumatiques
	Pression des pneus
	Epaisseur des plaquettes et des disques de freins
	Fuites sur les différents pièces
	Jeux aux articulations
	Courroie d'entraînement des accessoires
	Réglage des projecteurs
	Date de péremption de la bombe anticrevaion
	Fermeture du capot
Travaux complémentaires	
	Tous les 30 000 km ou 2 ans
	Nettoyer, lubrifier et contrôler le fonctionnement de l'attelage remorque
	Tous les 40 000 km ou 2 ans
	Remplacement du filtre d'habitacle
	Tous les 60 000 km
	Vidange de l'huile de boîte de vitesses automatique et remplacement du filtre
	Tous les 80 000 km ou 4 ans
	Remplacement du filtre à carburant
	Tous les 120 000 km ou 4 ans
	Remplacement le filtre à air
	Tous les 250 000 km ou 15 ans
	Remplacement du liquide de refroidissement
	Tous les 2 ans
	Remplacement du liquide de frein